

**Crédit photo : Biernacki / Région Normandie**

**Le 26 juin 2020**

**Plan de soutien de la Région Normandie à la filière cidricole normande**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a présenté, vendredi 26 juin, au domaine familial Pierre Huet à Cambremer (14), un plan de soutien à la filière cidricole en présence de Sophie Gaugain, 1ère Vice-Présidente de la Région Normandie, Clotilde Eudier, Vice-présidente de la Région Normandie, chargée de l’agriculture, de Nathalie Porte et de Serge Tougard, Conseillers régionaux de la Région Normandie, de Sébastien Windsor, Président de la Chambre d’Agriculture de Normandie, de producteurs et de représentants de la filière cidricole, IDAC, Maison Cidricole de Normandie.**

La filière est lourdement impactée par la crise de la Covid-19 : Sont concernés la vente à l’export et en grande distribution, pour le secteur de la restauration hors domicile mais aussi pour les circuits courts en vente directe. Le chiffre d’affaires global de la filière cidricole accuse une baisse de plus de 50 %. Le stock de produits invendus augmente générant des besoins de trésorerie de plus en plus conséquents. Les perspectives de la prochaine récolte ne font qu’amplifier les inquiétudes de la profession.

La Région Normandie est la première région cidricole de France avec 54 % de la production nationale. Les vergers normands sont à l’origine de produits cidricoles prestigieux avec sept appellations d’origine protégées : le Poiré Domfront, le Pommeau de Normandie, trois Calvados (Calvados, Pays d’Auge et Domfrontais), deux cidres du Pays d’Auge et du Cotentin. Une 8ème AOP pour le cidre du Perche devrait aboutir cette année, sans oublier l’IGP Cidres de Normandie. Cette filière regroupe 7 000 producteurs de pommes à cidre, près de 350 producteurs et/ou transformateurs pour un volume de 50 millions de bouteilles par an.

Plus particulièrement depuis la crise sanitaire, la Région œuvre auprès des représentations professionnelles pour construire un plan de relance de la consommation orienté sur une campagne promotionnelle commune entre la Maison du Cidricole de Normandie et l’IDAC. Différentes actions sont mises en place, elles concernent les Grandes et Moyennes Surfaces, le tourisme, les consommateurs normands…

**Les actions régionales pour soutenir la filière :**

**- Hervé Morin a relayé la problématique cidricole au Ministre de l’Agriculture pour que** **la filière puisse bénéficier des mêmes mesures sectorielles que la profession viti-vinicole,** notamment de l’ouverture d’une mesure de retrait de produits par distillation et de l’exonération des cotisations sociales pour les TPE et PME les plus en difficultés. Des avancées ont été annoncées parle Ministre pour la distillation d’une partie du cidre.

- La Région est à l’écoute du secteur et met les dispositifs de la Région ARME et ADN au service de la profession cidricole : **prêts de trésorerie en garantie Etat ou Région pour le financement des stocks ou les prêts de trésorerie Région, ouverts à tous les secteurs dont le secteur agricole …**

- Au-delà de ces mesures, la Région Normandie travaille de manière hebdomadaire en lien étroit avec les deux interprofessions cidricoles : Maison Cidricole de Normandie et l’IDAC (regroupant les AOP), afin d’identifierdes actions de relance de la vente de produits pour favoriser l’écoulement des stocks.

**Les pistes d’actions sont :**

**- Relancer la vente en Grandes et Moyennes Surfaces avec des offres promotionnelles pour écouler les stocks**

Le **partenariat signé avec Carrefour** a permis de mettre en place des opérations **au niveau régional pour toutes les filières en difficultés depuis la crise de la Covid-19**. Ainsi la direction régionale de Carrefour organise des promotions et relaie les outils de communication pour inciter les magasins régionaux à les utiliser.

***-* Poursuivre le développement de la plateforme « Au rendez-vous des Normands » pour faciliter la relation directe des Normands vers les producteurs référencés**

Dans ce contexte de crise, un retour à la consommation locale est observé avec un rapprochement vers les producteurs en direct. L’association RolloN a ouvert sa plateforme dès le 6 avril aux producteurs locaux en quête de circuits courts ou de lien vers des professionnels (GMS et grossistes). Avec plus de 60 000 vues, plus de 800 producteurs se sont référencés sur « Au rendez-vous des Normands » dont plus de 90 producteurs de boissons.

**- Organiser une saison touristique axée sur la consommation des produits locaux**

Les échanges sont en cours avec le Comité régional de Tourisme de Normandie, pour s’adosser aux actions développées dans le plan tourisme « Normandie ailleurs c’est ici » pour les mois de juillet-août. Les pistes privilégiées concernent l’organisation d’actions permettant la commercialisation de produits cidricoles, comme par exemple :

- un Apéro normand associant produits cidricoles et le côté « tapas » avec des  produits comme les fromages AOP, huîtres ou bulots ;

- la mise à l’honneur chaque semaine d’un produit normand (dont les produits cidricoles) jusqu’à la Toussaint ;

- un projet de pots d’accueil dans les campings associés avec les producteurs des environs (dégustation et vente associée) ;

-la vente de paniers de produits normands incluant les produits cidricoles auprès des hébergeurs ou des entreprises ;

- l’organisation de spectacles en lien avec un marché privé pour mise en avant des produits cidricoles.

**- Associer systématiquement dans les foires et manifestation les produits cidricoles** comme les manifestations équines ou les courses hippiques

Pendant l’été, l’automne et fête de fins d’année, les principaux acteurs cidricoles proposent des messages communs lors de spots radio, vidéos, affichage, campagne digitale commune à toute la filière …

**- Valoriser l’empreinte environnementale de la filière**

L’objectif de la filière est de valoriser l’empreinte environnementale dans ses futurs plans de communication depuis le verger (essences, pollinisation, suivi technique, agro écologie) jusqu’au produit fini.

**Le Domaine familial Pierre HUET**

L’entreprise Calvados Pierre HUET située au Manoir la Brière des Fontaines à Cambremer est une entreprise traditionnelle du pays d’Auge implantée depuis 1865 sur plusieurs générations.

Le Domaine familial Pierre Huet (30 Ha de vergers), impliquée sur la route du cidre, produit et commercialise 4 AOC : Calvados Pays d’Auge, Calvados, Pommeau de Normandie et Cidre Pays d’Auge.

Le domaine a reçu de nombreuses médailles et travaille avec de grands restaurateurs et de prestigieuses « Maisons ». L’entreprise fabrique et commercialise également d’autres types de produits : poiré, crème Pierre Huet (Calvados Cream) ou liqueur, jus de pomme, vinaigre de cidre …

Le Domaine Pierre Huet exporte ses produits dans de nombreux pays étrangers comme : l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche, l'Italie, la Lituanie mais aussi les Etats-Unis, le Japon...

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 06 13 99 87 28 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr